

Image not found or type unknown



Après le rejet de la CNDA

Par **Sinaly05**, le **17/04/2021** à **11:05**

Bonjour à toutes et à tous

Je fais cette publication avoir plus de renseignements j'ai fait la demande d'asile et j'ai eu une autorisation du travail donc j'ai un contrat CDI tu travailles des plus 8 mois et j'ai eu un rejet de la CNDA il y a une semaine donc je ne sais pas quoi faire parce que avec mon contrat CDI je peux faire une demande auprès de la préfecture Ou acheter. Et j'aimerais avoir plus d'informations merci.